

Droit pénal spécial CM

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

A l'inverse du droit pénal général qui consiste à étudier les problématiques communes à toutes les infractions (tentative, complicité, discernement, etc), le droit pénal spécial est une matière consacrée aux caractéristiques propres à chaque infraction. Il consiste notamment à les analyser en distinguant pour chacune d'elles ses éléments constitutifs (élément matériel, élément moral) et les sanctions qui lui sont applicables. Les infractions sont alors traitées par catégories. Le cours de Licence 3 s'efforce de donner un aperçu général de la matière en distinguant dans une première partie la catégorie des infractions contre les personnes (meurtre, violences, homicides et blessures non intentionnels, risque causé à autrui, discriminations etc.) et en seconde partie la catégorie des infractions contre les biens (vol, escroquerie, abus de confiance etc.)

Heures d'enseignement

CM	CM	30h
----	----	-----